

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 31 MARS 2022

N° C31_03_2022_17 - Pays d'art et d'histoire - Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine (CIAP) pour Mellois en Poitou - Création d'un groupe de travail

Titulaires en exercice	Présents (Titulaires et suppléants votants)	Représentés	Total votants	Absents
90	69	7	76	14

Pour : 76	Abstention : 0	Contre : 0	Sans Participation : 0
-----------	----------------	------------	------------------------

Date de convocation : 25 mars 2022

L'an deux mille vingt deux, le trente et un mars, les délégués des communes membres de la communauté de communes Mellois en Poitou, se sont réunis à 18 h 30, La Boutonnaise à Brioux-sur-Boutonne, sur convocation adressée par Monsieur Fabrice MICHELET, Président.

Etaient présents :

ARCHIMBAUD Guénaëlle, AUDE Laurent, BALLAND Cyril, BARRE Gérard, SICAULT Jean-Claude, BERNARD Eric, BERTHONNEAU Frédéric, BERTON Jacques, BLANCHET Philippe, BLAUD Philippe, PETIT Serge, BOUCHEREAU Isabelle, BRILLAUD Chantal, BROSSARD François, BRUNET Sylvie, CACLIN Philippe, CHARPENTIER Patrick, CHARTIER Bernard, CHASSIN Julien, CHOURRE Gilles, CROMER Maïté, DELEZAY Gaëtan, DODIN Patrick, DUPIN Jacques, FOUCHE Etienne, FOUCHE Patrice, GAYET Olivier, GIRAULT Anne, GRASSWILL François, GRIFFAULT Sylvain, GUERIN Marie-Claire, GUERY Patrice, HAYE Jean-Marie, HEURTEBISE-DANIAUD Murielle, HOELLINGER Gilbert, HUCTEAU Patrice, KLINGLER Sarah, KOHLER Marie, LECULLIER Lysiane, MARTIN François, MACHET Annette, MERCIER Sébastien, MICHELET Fabrice, MORIN Patrick, NEE Nicole, NOUREAU Dominique, OUVRARD Pierre, PAILLAUD Raymond, PELTIER Jérôme, PICARD Marylène, PICHON Gilles, POINAS Sylviane, POUVREAU Lise, RACINE Eric, RAGOT Nicolas, MANN Grégory, SABOURIN-BENELHADJ Muriel, SAINTIER Marie-Emmanuelle, SARRAZIN Nathalie, SUIRE Catherine, TEXIER Jérôme, THELLIER Odile, THIBAUT Evelynne, TRICHET Jacques, TROCHON Patrick, VEQUE Marie-Claire, VINCENT Bernard, WATTEBLED Frédéric, YOU Thierry

Etaient représentés :

BARRE Daniel (pouvoir donné à POINAS Sylviane), BINET Frédérique (pouvoir donné à GAYET Olivier), BOURDIER Christine (pouvoir donné à TROCHON Patrick), COUSIN Sylvie (pouvoir donné à BRUNET Sylvie), DALLAUD Hélène (pouvoir donné à KLINGLER Sarah), NIVELLE Jean-Pierre (pouvoir donné à MICHELET Fabrice), ROUXEL Patricia (pouvoir donné à AUDE Laurent)

Etaient absents (excusés et non excusés) :

BARILLOT Dorick, BAUMGARTEN Christian, BELAUD Bernard, CAQUINEAU Emmanuel, COLLET Gérard, DOLBEAU Alain, DURGAND François, FERRÉ Nicolas, GABOREAU Bernard, JOUANNET Paul, LABROUSSE Christophe, MAGNAN Jean-Christophe, PICARD Christian, VALERY Nicolas

Le quorum étant atteint, le conseil communautaire peut délibérer.

Secrétaire de séance : Madame Marylène PICARD

Pays d'art et d'histoire - Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine (CIAP) pour Mellois en Poitou - Création d'un groupe de travail

Considérant que la création d'un Centre d'interprétation de l'Architecture et du patrimoine (CIAP) est inhérent au label Ville et pays d'art et d'histoire (VPAH) délivré par le ministère de la culture et de la communication et inscrite dans la convention signée par les deux parties

Considérant que le bilan des dix premières années 2009-2019, a pu relever que l'absence d'un lieu identifié, n'a pas facilité la promotion du label VPAH,

Le 8 mars 2022, la Préfète de la Région Nouvelle Aquitaine a informé Mellois en Poitou de la reconduction du label pays d'art et d'histoire de 2022 à 2032 pour le territoire. La commission donne un avis favorable assortis des recommandations suivantes :

- Mettre en place un Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine (CIAP),
- Recruter du personnel dédié au label VPAH et au CIAP,
- Développer la visibilité du label VPAH.

La collectivité doit donc dans le cadre du renouvellement de la candidature au label Pays d'art et d'histoire, se doter d'un Centre d'interprétation de l'Architecture et du Patrimoine. Ce dernier doit être composé de plusieurs espaces définis par la Direction Régionale des Affaires Culturelles.

La ville de Melle, propriétaire de l'hôtel de Ménoc, propose à Mellois en Poitou d'y accueillir le CIAP. Il est donc proposé de lancer une étude, conduit par le service des grands projets de la direction des services techniques, sur la faisabilité technique du projet.

Il est également proposé de créer un groupe de travail d'élus communautaires pour accompagner le projet CIAP.

Les candidatures doivent être envoyées à l'adresse : animationduterritoire@melloisenpoitou.fr

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité, décide de :

- AUTORISER le Président à lancer une étude de faisabilité, conduit par les grands projets de la direction des Services techniques pour vérifier si il est possible de mener le projet CIAP à l'hôtel de Ménoc à Melle,
- AUTORISER la création d'un groupe de travail d'élus communautaire pour participer à l'élaboration du projet.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour extrait conforme.

Le président,

Fabrice MICHELET